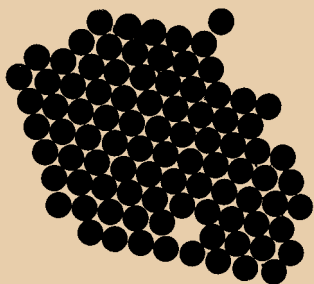


# TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Soutenez la jeune création et  
l'École supérieure d'art et de design  
des Pyrénées grâce à la taxe  
d'apprentissage !



# ÉSAD·PYRÉNÉES

## L'École supérieure d'art et de design des Pyrénées

En plein cœur du Béarn et de la Bigorre, l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées est un établissement public d'enseignement supérieur. L'école forme dans les domaines de l'art, l'art-céramique (à Tarbes) et du design graphique multimédia (à Pau). Elle dispense des formations post-bac à destination d'étudiants :

- DNA : Diplôme national d'art (Bac +3)
- DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique (Bac +5)

Ces diplômes sont habilités par les ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les futurs diplômés seront des artistes et des professionnels possédant les outils théoriques et conceptuels ainsi que la maîtrise des pratiques et des techniques nécessaires pour exercer dans les domaines en perpétuelle évolution de l'art, de la culture, de la création visuelle et de la communication.

Création et innovation sont les maîtres mots de nos formations. La vocation de l'ÉSAD Pyrénées est d'offrir au plus grand nombre un accès à l'éducation artistique. Dans ce cadre, elle propose également à tous – petits et grands – d'accéder à la pratique des arts plastiques au moyen d'ateliers et cours publics.





La taxe d'apprentissage au service de la création !  
Participer au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles : c'est tout l'objet de la taxe d'apprentissage.

Votre entreprise a le choix de l'établissement bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage (anciennement barème ou hors quota de la taxe d'apprentissage). L'École supérieure d'art et de design des Pyrénées, en tant qu'établissement supérieur artistique est habilitée à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

#### **Local & international**

L'ÉSAD Pyrénées est partenaire d'un réseau actif de structures culturelles et artistiques des agglomérations paloise et tarbaise. Elle s'inscrit également au niveau international. Située à un carrefour transfrontalier de par sa proximité avec l'Espagne, l'ÉSAD Pyrénées étend son ouverture à travers son inscription dans le réseau Erasmus, l'accueil d'étudiants étrangers, un double diplôme franco-polonais et ses partenariats noués hors Europe (Chine).

#### **Partenariats**

L'ÉSAD Pyrénées souhaite renforcer les relations avec les entreprises qui s'intéressent à la création, à l'innovation et à la recherche, et qui ont conscience de l'apport de l'art et du design dans l'évolution de la société. L'école est ainsi en permanence en recherche de partenariats visant la plupart de ses champs d'intervention (expositions, projets à l'international, développement de la recherche, investissements d'équipements, insertion professionnelle de ses étudiants...).

La taxe d'apprentissage, un enjeu essentiel pour un établissement public d'enseignement supérieur. Les écoles d'art sont des acteurs du développement territorial.

#### **Soutenir l'ÉSAD Pyrénées, c'est :**

- Accompagner le développement des projets pédagogiques en lien avec les acteurs artistiques, culturels et économiques des territoires du Béarn et de la Bigorre.
- Permettre une qualité d'enseignement, grâce à des équipements et matériels techniques adaptés aux étudiant(e)s
- Contribuer à des formations d'excellence et à l'insertion de jeunes futurs artistes et / ou designers (dans les champs de l'art, de la culture et de la communication)
- Donner à votre entreprise les moyens d'établir un échange avec le monde de la création, ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs...
- Être associé aux événements de l'école (invitation à nos conférences et expositions)

### **Nous avons déménagé !**

Durant l'été 2019, les locaux du site de Pau ont été transférés de la rue René Cassin à la rue Mathieu Lalanne. L'école a donc intégré le nouvel *Espace des arts*, en cœur de ville, relié au musée de Beaux-Arts, dans un bâtiment historique à la façade Art Déco.

À cette occasion, nous avons renouvelé une partie de nos équipements techniques et mobiliers.

### **Nous nous sommes dotés d'une nouvelle charte graphique**

Nouveau nom, nouveau logo, nouveau site : l'ÉSAD Pyrénées a une nouvelle identité graphique, qui se décline sur les supports papiers et numériques.

### **Nous avons investi dans du nouveau matériel**

Les ateliers techniques se sont enrichis, par exemple :

- atelier soft-machine (atelier de fabrication numérique et digitale) : entièrement ré-équipé en mobilier technique (établis, tables techniques, cartes arduino...).
- atelier PAO : aménagement et amélioration du stockage du pôle impression.
- atelier sérigraphie : carrousel pour l'impression textile
- atelier céramique : renouvellement de la croûteuse

### **Nous avons développé nos ateliers et cours publics**

Les ateliers et cours publics se sont enrichis en 2019. De nouveaux cours hebdomadaires ont été ajoutés : cours théoriques d'histoire de l'art, ateliers sérigraphie et photographie. De nouveaux stages ont également été mis en place : calligraphie chinoise (en partenariat avec l'Institut Confucius), aquarelle, moulage plâtre et modelage terre.

### **La réforme 2020 de la taxe d'apprentissage**

Il suffit de flécher votre versement du solde de la taxe d'apprentissage correspondant à 13 % de la taxe d'apprentissage en indiquant :

- le montant à verser
- le nom de notre établissement :  
École supérieure d'art et de design des Pyrénées
- et le numéro d'habilitation appelé UAI : 0642089Y

Vous avez jusqu'au 31 mai 2020 pour affecter directement votre taxe à l'ÉSAD Pyrénées sans passer par un organisme collecteur.

### **Par chèque**

Vous pouvez effectuer votre versement par chèque libellé à l'ordre du Trésor public.

Important : Veillez à indiquer qu'il s'agit du versement de la taxe d'apprentissage en nous communiquant :

- le nom de votre entreprise
- le numéro de SIRET
- un contact. Ce contact est indispensable pour l'envoi du reçu libératoire attestant le versement.

Par courrier à :

École supérieure d'art et design des Pyrénées (ÉSAD Pyrénées)  
À l'attention de Julie PRIEU  
2 rue Mathieu Lalanne 64000 PAU

### **Par virement**

Veillez notifier « Taxe d'apprentissage » dans le libellé du virement.

Merci d'envoyer un mail à tarbes@esad-pyrenees.fr en indiquant :

- le nom de votre entreprise
- le numéro de SIRET
- le montant du solde de la taxe d'apprentissage
- un contact. Ce contact est indispensable pour vous envoyer un reçu libératoire qui atteste le versement.

Merci  
à nos donateurs  
2018 et 2019

2A Sérigraphie & Digital  
A'lienor  
AOD Communication  
APR Groupe  
Audiomaster  
Biologica Consulting  
Brizadis  
CREAV Communication  
Fonds de dotation le Parvis  
Delriu64  
Graphic Reseau  
Lyreco France  
Man Patrick  
Nalta Systems  
OK Architectes  
Yellowkorner  
Zookeeper



**École supérieure d'art  
et de design des Pyrénées**

**à Pau** : 2 rue Mathieu Lalanne 64000  
+33 (0) 5 59 02 20 06  
pau@esad-pyrenees.fr

**à Tarbes** : Jardin Massey,  
place Henri Borde 65000  
+33 (0) 5 62 93 10 31  
tarbes@esad-pyrenees.fr

esad-pyrenees.fr

**ESAD PYRÉNÉES  
ESAD PYRÉNÉES  
ESAD PYRÉNÉES  
ESAD PYRÉNÉES  
ESAD PYRÉNÉES  
ESAD PYRÉNÉES**